

Saint-Philippe Olivier Rivière épinglé pour ses revenus



Page 4



La guéguerre des exorcistes

Malgré l'appel à la prudence de Mgr Aubry, le Père Georges de Saint Hirst fait salle comble.

Page 14



Pages 12 & 13

Soupçons de fraude à Saint-Paul Où sont passées les voix "Glucksmann" ?

Page 9

14 SOCIÉTÉ

Jeudi 30 mai 2019 • Le Journal de l'île

Conférence du prêtre George de Saint Hirst

"Une personne au RSA ne va pas payer son exorcisme"

Mardi, le prêtre George de Saint Hirst a donné une conférence sur l'exorcisme à Saint-Pierre. Près de 200 personnes s'étaient déplacées pour l'occasion. Le religieux a détaillé ses pratiques avant de répondre aux diverses questions du public.

Une demi-heure avant le début de la conférence, les véhicules sont nombreux à affluer près du centre culturel de Saint-Pierre. Pas facile de trouver une place pour se garer ! Visiblement, la conférence consacrée à l'exorcisme attire nombre d'intéressés. Pour les retardataires, mauvaise pioche : c'est devant une salle pleine à craquer que le père George de Saint Hirst commence sa présentation. A moins de s'asseoir dans l'escalier, il est quasiment impossible de dénicher un siège.

Assise au premier rang, une spectatrice et habituée des conférences organisées par "Les amis de l'Université de La Réunion" ne cache pas sa surprise : "D'habitude, il y a moins de monde... Là, ça doit être le sujet qui a attiré autant de personnes". Le sujet, et peut-être aussi la prérogative de l'évêque Gilbert Aubry, qui a appelé les fidèles à ne pas s'y rendre, les incitant à la "prudence" face au prêtre de l'Église vieille-catholique romaine, "indépendante du Vatican".

ATTAKES PARANORMALES ET PHILTRES D'AMOUR

Une mise en garde qui n'a pas manqué d'intriguer certains... et de faire sourire le conférencier. "Je ne sais pas quelles informations lui ont été données. Je ne refuse pas l'autorité du Pape", souligne-t-il. Pour autant, il ne s'avèrera pas de pratiquer des exorcismes sur notre île, et ce même s'il a déjà été contacté par "plus d'une trentaine de Réunionnais". Bref, le thème est attractif. Yves Bosquet, président des "Amis de l'Université" estime que son pari d'inviter l'exorciste

est réussi : "Je ne savais pas où j'allais, et là on a la foule des grands jours ?". Grosse croix autour du cou, lunettes sur les nez et chemise rouge sur costume noir, le prêtre commence par préciser son propos, concentré sur ce qu'il appelle les "maladies de l'âme". Et son introduction est flatteuse : "Je vois les âmes, et j'en ai vu de très belles ici, à La Réunion". Dans la salle, près de 200 personnes l'écoutent religieusement.

"JE DORS TRÈS BIEN LA NUIT"

L'assemblée est majoritairement composée de personnes d'un certain âge, même si les pleurs d'un bébé résonnent de temps à autre. Durant plus d'une heure, il sera question de démons, d'énergies, d'attaques paranormales ou encore de sortilèges et de philtres d'amour. Le tout ponctué d'anecdotes, d'exemples et de quelques leçons de morale. "Le médecin de l'âme, c'est le prêtre exorciste. Aujourd'hui, les Saints sont remplacés par les people et les stars !", déplore cet ex-militaire qui veut dénoncer les "comportements déviants" de l'Homme. Des comportements qui reviendraient à ouvrir la porte aux persécutions et aux possessions en tout genre. "J'ai eu le cas d'un psychiatre dont la baignoire se remplissait de sang...", décrit le prêtre en affirmant qu'il "travaille régulièrement avec des médiums". Mais comment reconnaître une possession ? Eh bien, selon George de Saint-Hirst, quelques signes peuvent vous mettre la puce à l'oreille : sommeil très lourd, pensées tourmentées, perte de la raison... "Il arrive que certains esprits malins

veulent jouer avec vous. J'en ai eu un qui chantait la Marseillaise à tue-tête tout au long de la séance. Essayez de vous concentrer sur vos prières en latin avec ça !", plaisante le prêtre. La conférence s'est ensuite poursuivie par un échange de questions-réponses, oscillant entre philosophie et histoire de famille. Affable et pédagogue, le religieux répond à chacun ou chacune sans trop d'hésitation.

L'un s'interroge sur le prix d'une séance d'exorcisme... "On va regarder le contexte social. Une personne qui est au RSA, on ne va pas la faire payer. Par contre, quelqu'un qui arrive dans une belle voiture, je vais lui demander ce qu'il peut me donner, pour mes œuvres !", répond le père George. Un spectateur s'inquiète au sujet de potentiels intimidations ou menaces que l'exorciste pourrait subir. Lui rétorque : "Pas du tout. Je dors très bien la nuit, merci !". D'autres questions tournent plus spécifiquement autour de certaines croyances ou coutumes réunionnaises. Sur "Le Petit Albert", par exemple, un ouvrage considéré comme maudit et dangereux. "Est-ce que le fait de l'avoir utilisé peut se manifester sur les générations suivantes ?", questionne un membre du public. Soudain, c'est un sifflement strident qui résonne dans la salle, à s'en percer les tympans ! Manifestation du démon ? Non, non, simple larsen du micro.

L'assemblée rit jaune. Dans le rayon croyances péi, une autre question porte sur les "sachets dans la croisée" où peuvent se cacher des animaux morts. Pas de quoi paniquer, selon le prêtre : "Si c'est sur la route, roulez !". Une déstivolture sans doute loin d'avoir convaincu l'intégralité de l'assemblée. Cet échange, qui a duré plus d'une heure, a en tout cas plu au prêtre exorciste. À la fin de la conférence, il a salué un public réunionnais "merveilleux".

Maëva Paüsé

Trois conférences à La Réunion
Après Saint-Pierre, Georges de Saint Hirst se rendra dans deux autres villes. Une seconde conférence est prévue aujourd'hui à 18 h, au musée Stella Matutina de Piton Saint-Leu. Le troisième passage est prévu par Saint-Denis, au cinéma Plaza, vendredi à 20 h 15. L'entrée est libre.



Près de 200 personnes se sont déplacées pour cette première conférence. (Photo ELIX)

L'évêque Gilbert Aubry : "L'exorcisme doit rester dans la discrétion"

Lorsque l'annonce des conférences du prêtre exorciste s'est répandue dans les médias et les réseaux sociaux, l'évêque a lancé un appel à la prudence : "Georges de Saint Hirst serait 'prêtre exorciste' de l'Église vieille-catholique romaine, Église indépendante du Vatican. Il est invité par l'association 'Les Amis de l'Université' et n'a aucune relation avec le diocèse". Son message invitait les catholiques à ne pas s'y rendre reste le même.

"Il faut d'abord resituer le phénomène de l'exorcisme, beaucoup plus large que la venue de ce prêtre. Dans le passé, j'avais nommé deux exorcistes, l'un à la Plaine des Cafres et l'autre à la Rivière Saint-Louis. Le père Dijoux insistait tellement sur l'action du Diable, ça attirait les gens et c'est devenu un phénomène contre-productif", relate l'homme d'Église. Le prêtre est allé jusqu'à rédiger le "Journal

d'un exorciste", dont la préface a d'ailleurs été rédigée par l'évêque. Selon ce dernier, La Réunion offrirait donc un "contexte de crédulité". Il évoque, par exemple, les "phénomènes populaires, rumeurs ou non, de sorcellerie". En soulignant le rôle de la situation économique : "L'insécurité croissante se répercute vers le moral. Et ça peut dévier. Mais quand on veut lutter contre les ténèbres, on ne doit pas donner de coups de poing dans le fenêtré".

PAS DE PRÊTRE EXORCISTE À LA RÉUNION

L'évêque tient ainsi à rappeler la "discrétion" relative à cet exercice. "L'exorciste doit tout faire pour refuser ce qui peut être interprété comme une publicité", martèle Gilbert Aubry, en déplorant cette focalisation sur les manifestations paranormales. Autre point qui l'intrigue : les habits portés

par Georges de Saint Hirst. En faisant référence à la couverture du livre "Les maladies de l'âme", vendu lors des conférences et où l'on voit le prêtre avec "tout ce qui peut caractériser un évêque". Il estime que cela peut d'autant plus "capter" le public. Actuellement, il n'y a pas de prêtre déclaré exorciste par le diocèse de La Réunion, même s'il arrive à l'évêque d'effectuer quelques séances. "Mais, on ne le fait pas comme ça du jour au lendemain. Je peux m'entretenir jusqu'à 3 heures avec une personne, pour lui donner des conseils, dans un premier temps. La personne s'en va, elle essaie d'en tenir compte... et c'est seulement après qu'on va peut-être mener une délivrance", rappelle-t-il. La morale de cette histoire, selon Gilbert Aubry ? "Ce n'est pas avec un marteau-pilon que l'on écrase une mouche".

M.P.



Selon l'évêque, il existe un "contexte de crédulité" à La Réunion. (Photo d'archives SLY)



Le père George de Saint Hirst ne pratiquera pas d'exorcisme à La Réunion. (Photo ELIX)